



Mardi 14 février 2023

## UN ACCORD HISTORIQUE POUR UNE « ILE SEGUIN JARDIN »

### DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE !

Les 6 associations (\*) qui avaient déposé des recours contre les permis de construire de la partie centrale de l'île Seguin, viennent de trouver un accord avec le promoteur Bouygues immobilier et l'aménageur de la Ville de Boulogne-Billancourt, la SPL Val de Seine Aménagement.

**Cet accord marque l'aboutissement de 30 années d'un parcours jalonné d'obstacles pour enfin faire émerger un projet vertueux d'« ile-jardin », dans une conjoncture économique inflationniste particulièrement difficile et une hausse des taux d'intérêt.**

Si le Comité de suivi pour l'aménagement de l'île Seguin, issu de la médiation juridictionnelle de 2018, avait obtenu l'inscription dans le PLU des garanties de baisse de constructibilité, des nouvelles percées visuelles et un jardin public agrandi - scrupuleusement respectées par le projet initial de Bouygues Immobilier - **le projet amendé sera encore moins dense et moins haut. Il viendra s'intégrer encore plus harmonieusement dans le méandre de la Seine, les coteaux de Meudon et la rive de Billancourt, tout en assurant le lien entre les deux pointes qui accueillent aujourd'hui, en aval, la Seine Musicale du Département des Hauts-de-Seine et en amont l'ambitieux programme culturel que réalise actuellement Emerige.**

De même, La SPL Val de Seine Aménagement, aménageur du site, va déployer plus largement encore les espaces publics paysagers et plantés de la partie centrale et de la pointe Amont.

**C'est donc une « ile-jardin » qui va succéder à l'ancienne friche industrielle de Renault et s'offrir à nos visiteurs**

Le site tient là, sans nul doute, son plus beau projet grâce aux efforts concertés de tous – Le Maire de Boulogne-Billancourt, le Maire de Meudon, la SPL Val de Seine Aménagement, Bouygues Immobilier, l'ensemble des associations, ainsi qu'à la mobilisation des membres du Comité de suivi et de son Président, Pierre Gaborit.

Les accords seront scellés tout prochainement dans un protocole qui permettra à Bouygues Immobilier d'engager, sans tarder, la réalisation de son projet « Vivaldi ».

Avec ces atouts, unique en Ile de France, l'« ile Seguin jardin » sera incontestablement un haut lieu de destination pour la culture, les loisirs et la promenade à l'horizon 2026.

Contact : Inaïsse BAGHDADI 06.85.07.04.78.

(\*) *Environnement 92*  
*Association Rives de Seine*  
*Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon*  
*France Nature Environnement Île-de-France*  
*La Seine n'est pas à vendre*  
*Nous Sommes Boulogne*